EXPLORE WITHOUT LIMITS

Programme d'été en anglais

Guide de l'étudiant boursier québécois

Mohawk College
Hamilton, Ontario

CENTRE LINGUISTIQUE
DU COLLÈGE DE JONQUIÈRE

mohawk INTERNATIONAL

Table desmatières

SECTION 1	Renseignement-inscription	3
SECTION 2	Mot de bienvenue	4-5
SECTION 3	Options de transport	6-7
SECTION 4	Hébergement	8-9
SECTION 5	La vie au quotidien	10
SECTION 6	Programme scolaire et socioculturel	11-12
SECTION 7	Activités optionnelles prépayées & calendrier	13-14
SECTION 8	Assurances et articles à emporter	15-16
SECTION 9	Gymnase du campus (DBARC)	17
SECTION 10	Règlement et code de conduite	18-20
SECTION 11	Coordonnées	21
ANNEXE A	Décharge de responsabilité pour le gymnase (DBARC)	22-23
ANNEXE B	Liste de contrôle	24

Félicitations!

Vous avez reçu une bourse pour participer au programme Explore à Hamilton, en Ontario!

Pour accepter cette bourse, vous devez vous inscrire en ligne!

https://langues-jonquiere.ca/fr/programme-pour-jeunes-de-16-a-18-ans-explore-a-hamilton.html

Date limite d'inscription : vendredi 3 avril 2020

Dates importantes

Arrivée à Hamilton : dimanche 5juillet

Début du programme : lundi 6 juillet

Dernier jour du programme : mercredi 5 août

Départ de Hamilton : jeudi 6 août

Bienvenue!

Bienvenue au programme Explore!

Chaque été, le Centre linguistique du Collège de Jonquière, en collaboration avec Mohawk College, organise le programme Explore à Hamilton, en Ontario.

Le programme d'immersion Explore est une expérience amusante et stimulante qui offre de nombreuses occasions d'améliorer vos compétences linguistiques et de développer votre autonomie.

Ce document vous permettra de vous familiariser avec bon nombre de détails du programme et d'obtenir les renseignements dont vous aurez besoin pour que votre séjour à Hamilton soit le plus enrichissant et le plus agréable possible.

Dans cette ville multiculturelle où l'anglais est la première langue parlée, nous compléterons notre programme scolaire par diverses activités sociales, culturelles et sportives.

Il s'agit d'un programme intensif d'immersion, dont le rythme d'étude sera très différent de celui d'un trimestre/semestre régulier. Il y a beaucoup de choses à faire et à voir à Hamilton et dans les villes environnantes et vous aurez de nombreuses occasions de rencontrer des gens et de tirer parti de la richesse culturelle de la ville.

Les avantages que vous en retirerez seront en fonction de vos efforts. En fait, l'étude d'une nouvelle langue exige beaucoup de volonté. Pour vous plonger dans le monde d'une langue étrangère avec le personnel enseignant, le personnel formateur, votre famille hôte et vos camarades, vous devrez faire des efforts.

Pour atteindre vos objectifs et profiter pleinement de ce programme d'immersion, vous devrez parler anglais en tout temps.

Bien que vous puissiez parfois avoir l'impression d'être en vacances, n'oubliez pas que vous êtes toujours à l'école et qu'à ce titre, vous devez respecter les normes scolaires du programme.

À l'école, vous devrez assister à tous les cours et à tous les ateliers, arriver à l'heure, demeurer en classe jusqu'à la fin du cours et faire preuve du même respect que vous vous attendez des autres.

Nous espérons que vous aimerez votre séjour avec nous. À cette fin, nous avons formé une équipe d'animateurs et d'éducateurs compétents et sympathiques afin que vous puissiez vivre une expérience inoubliable!

Nous avons hâte de vous accueillir à Hamilton cet été!

Bienvenue à Hamilton!

Située près des régions de Toronto et du Niagara, Hamilton (Ontario) est une ville portuaire de plus de 500 000 habitants.

Cette ville, aux riches antécédents historiques, est entourée d'une nature magnifique et abrite en son centre une scène artistique et culturelle unique.

Cliquez ici pour visionner une vidéo de Tourisme Hamilton au sujet de notre magnifique ville.

Mohawk College

Mohawk College compte plus de 30 000 étudiants qui ont été séduits par ses nombreux programmes, ses édifices magnifiques et novateurs ainsi que par sa réputation de répondre aux attentes des élèves.

La majorité du programme Explore aura lieu au campus Fennell, qui est le campus principal du collège.

Cliquez ici pour voir une carte du campus et des photos du campus.

Visitez notre site Web pour plus de renseignements :

www.mohawkcollege.ca/summerprogram

et notre Instagram : explore.hamilton

Options de transport

Il est de votre responsabilité de vous rendre à Mohawk College.

Il existe cinq principales options de transport:

1) Navette de Montréal (prépayée, aller-retour)
2) En voiture avec vos parents
3) Train + autobus GO + taxi/Uber
4) Autobus + taxi/Uber + autobus GO + taxi/Uber
5) Avion à l'Aéroport Pearson + navette aéroport (prépayée) ou taxi

Jour d'arrivée
le dimanche 5 juillet
entre : 13 h - 21 h

Jour de départ le
jeudi 6 août
entre : 8 h - 12 h

1) NAVETTE DE MONTRÉAL (prépayée, aller-retour seulement)

- Achetez votre place à la «Boutique Hamilton» sur le site web du Collège de Jonquière.
- La navette se vend rapidement!

Le 5 juillet

9 h : la navette partira du Wal-Mart (face au métro Namur).

- **Adresse: 5400 rue Jean Talon Ouest, Montréal, Québec, H4P 2T5**
- Un arrêt sera prévu en fin d'après-midi pour le repas. Apportez de la nourriture ou prévoyez de l'argent.
- Vous serez accompagné d'un animateur.

21 h : vous arriverez à Hamilton

Le 6 août

9 h : vous quitterez Mohawk College

18 h : vous arriverez à Montréal (Wal-Mart, même adresse que ci-dessus).

2) EN VOITURE avec vos parents

- Quelqu'un peut vous conduire directement à Mohawk College.
- Rendez-vous à la résidence étudiante du campus Fennell du Collège Mohawk.
- **Adresse : 245 avenue Fennell Ouest, Hamilton, Ontario, L9C 7V7**
- Garez-vous au stationnement 8.
- Le stationnement est gratuit. Vous recevrez un code à votre arrivée.
- Les élèves ne sont pas autorisés à conduire leur propre véhicule pendant le programme. Le stationnement n'est pas disponible chez la famille hôte.

Vous avez de l'espace dans votre voiture? Offrez une place sur Instagram : explore.hamilton

Plus de renseignements sur la prochaine page.

Options de transport

Suite

Vous devez nous faire part de votre itinéraire de voyage au moins deux semaines avant le début du programme.

Jour d'arrivée
le dimanche 5 juillet
entre : 13 h - 21 h

Jour de départ
le jeudi 6 août
entre : 8 h - 12 h

3) TRAIN (ViaRail)

i. Prenez un train jusqu'à Toronto, gare Union.

ii. Ensuite prenez un autobus GO de la gare Union à la gare Hamilton GO. Coût: env. 15 $

iii. Prenez un taxi ou Uber de la gare Hamilton GO à la résidence du Mohawk College. Coût: 10 -15 $

4) AUTOBUS (Megabus ou Greyhound)

i. Prenez un bus de Montréal jusqu'à la gare Toronto Coach Terminal (610 Bay Street).

ii. Prenez un taxi ou Uber du Toronto Coach Terminal pour le terminal de bus GO à la gare Union. Coût: env. 10 $

iii. Prenez un autobus GO de la gare Union à la gare GO de Hamilton. Coût: env. 15 $

iv. Prenez un taxi ou Uber de la gare GO de Hamilton à la résidence du Mohawk College. Coût: 10-15 $

5) AVION (Aéroport Pearson) + navette aéroport (prépayée) ou taxi

- Achetez un billet d'avion pour l'aéroport Pearson de Toronto.
- **N'arrivez pas à l'aéroport Billy Bishop.**
- Achetez une place sur la navette aéroport depuis la «Boutique Hamilton» sur le site Internet du Collège de Jonquière.
- Si vous ne réservez pas de place dans la navette de l'aéroport, vous pouvez prendre un taxi de l'aéroport à Mohawk College. Coût: env. 100 $

Nous vous déconseillons les options 3 et 4 car c'est compliqué!

L'adresse de la résidence de Mohawk College:
245 avenue Fennell Ouest, Hamilton, Ontario, L9C 7V7

Les services de taxi utilisés à Hamilton:
Taxi Blue Line: 905 525-0000 ou 1 877 525-4411
Hamilton Cab: 905 777-7777

Faites-nous parvenir votre itinéraire de voyage par courriel : explore@mohawkcollege.ca

Hébergement

CANADA HOMESTAY NETWORK (CHN)

Les placements et les détails concernant l'hébergement sont la responsabilité de Canada Homestay Network (CHN).
www.canadahomestaynetwork.ca

Votre famille hôte sera choisie en fonction des renseignements que vous soumettrez dans votre formulaire d'inscription officiel, notamment des informations médicales.

Les hôtes de CHN font l'objet d'une entrevue, d'un examen minutieux, y compris une vérification des casiers judiciaires.

CE QUI EST FOURNI:

- Une chambre meublée avec une fenêtre
- Un lit avec de la literie propre (draps, oreillers et couvertures)
- Un emplacement pour ranger vos effets personnels (comme une commode à tiroirs ou un placard)
- Un accès à une salle de bains commune
- Un endroit calme pour étudier, généralement dans votre propre chambre

LES FAMILLES HÔTES

Vous partagerez la vie d'une famille anglophone pendant votre séjour en immersion afin de vous donner encore plus d'occasions de parler anglais.

Peu importe l'ethnie ou la religion de votre famille hôte, sachez que nous avons choisi une famille qui vous saura vous faire une place dans sa demeure.

Toutes les familles choisies doivent parler anglais comme langue d'usage, même si les parents sont nés dans un autre pays. Il est important d'être ouvert au multiculturalisme, étant donné qu'Hamilton est une ville multiculturelle.

Les familles ontariennes aiment généralement beaucoup la vie de famille et sont ouvertes au dialogue.

À noter, elles sont aussi plus conservatrices dans leurs habitudes et strictes sur les horaires et les règles.
Le style de vie dans une famille ontarienne est informel.

LES ATTENTES DES FAMILLES HÔTES

Les familles accueillent des élèves pour des raisons personnelles, comme par exemple le fait de vouloir connaître des gens d'une autre culture.

Bien qu'elles soient rémunérées pour votre hébergement, leur vraie rémunération est beaucoup plus culturelle que pécuniaire.

Votre famille s'attend à ce que vous passiez les soirées et les fins de semaine avec elle.

Votre famille voudra certainement connaître vos goûts et vos préférences, tout comme certains détails à propos de votre famille et de vos amis.

Il ne faut pas prendre la résidence de votre famille hôte comme un hôtel où vous ne faites que manger et passer la nuit. Essayez de vous intégrer à la famille comme si vous étiez l'un des leurs.

Si vous ne comprenez pas ce qu'on vous dit, sentez-vous à l'aise de demander de parler plus lentement ou de répéter. Les membres de votre famille et les gens de la communauté vont certainement collaborer.

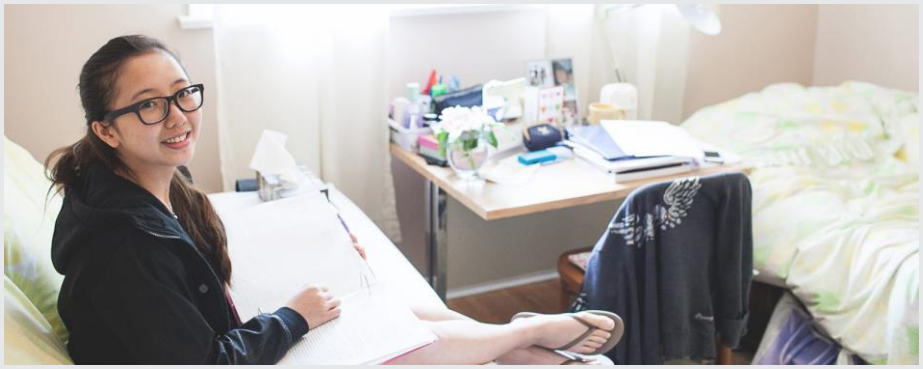

Hébergement (suite)

LES COLOCATAIRES

Bien que certaines familles n'acceptent qu'un seul élève, la plupart des familles hôtes acceptent deux élèves ou plus.

Il y a de bonnes chances que vous soyez avec quelqu'un de votre âge participant au programme.

Les élèves sont placés avec d'autres élèves de même sexe.

LES REPAS

Le déjeuner: chez la famille hôte.

Le dîner : la famille vous fournira un dîner équilibré que vous apporterez à l'école.

Le souper: chez la famille hôte, normalement entre 18 h et 19 h.

Assurez-vous d'être à l'heure pour les repas!

LA COORDINATRICE DES FAMILLES HÔTES

Si vous avez des problèmes avec votre famille hôte, parlez avec la coordinatrice des familles hôtes pour trouver une solution.

Elle peut vous conseiller ou parler avec votre famille hôte en votre nom. Elle sera présente sur le campus selon un horaire préétabli.

Nous espérons que vous vous sentirez à l'aise avec votre famille et que vous vous adapterez à ce nouveau style de vie assez facilement et en peu de temps.

COUVRE-FEU

De dimanche à jeudi : 22 h

Vendredi et samedi : 23 h

SI VOUS ÊTES EN RETARD

Si vous devez arriver à la maison après le couvre-feu, vous devez en informer votre famille hôte.

Les familles sont responsables du bien-être et de la sécurité des élèves qu'elles accueillent, un retard les inquiétera énormément.

INTERNET

Vous aurez accès au wifi gratuit sur le campus. Vous recevrez un mot de passe quand vous arriverez.

Veuillez utiliser la connexion wifi sur le campus pour les gros téléchargements .

Votre famille hôte n'a peut-être pas un forfait Internet illimité qui permet de longues périodes de lecture en continu ou de gros téléchargements.

TÉLÉPHONE

Nous vous recommandons d'apporter un téléphone cellulaire pourvu de données mobiles suffisantes et un plan d'appel interurbain.

Votre famille hôte n'aura peut-être pas de ligne fixe avec un plan d'appel interurbain.

Si nécessaire, vous pourrez acheter une carte d'appel interurbain après votre arrivée à Hamilton.

Allergies graves

Si vous avez des allergies graves qui peuvent mettre votre vie en danger, nous demanderons à votre famille hôte de vous contacter afin de discuter de vos allergies avant votre arrivée.

Vous devez dormir chez votre famille hôte chaque nuit.

La vie au quotidien

LAISSEZ-PASSER D'AUTOBUS (CARTE PRESTO)

Les boursiers Explore doivent se procurer un laissez-passer d'autobus pour le transport en commun. Ceci est nécessaire pour participer aux activités du programme et vous rendre de votre famille au Collège.

***Vous devez acheter le laissez-passer d'autobus avant le début du programme**.

Visitez la «Boutique Hamilton» sur le site web du Collège de Jonquière. Coût: env. 100 $

CARTE D'ÉTUDIANT

Apportez avec vous la carte d'étudiant de votre école, car vous devrez la montrer lorsque vous monterez dans le bus. Nous vous fournirons une carte d'identité de Mohawk College après votre arrivée.

BANQUES

Voici quelques banques populaires en Ontario:

- Banque Toronto Dominion (TD)
- Banque Scotia (Nouvelle-Écosse)
- Banque canadienne impériale de commerce (CIBC)
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Nationale
- Banque de Montréal

Il y a un guichet automatique bancaire de la Banque Scotia situé sur le campus.

Il n'y a pas de guichet automatique bancaire Desjardins à Hamilton.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Le jour : entre 25°C et 30°C

La nuit : entre 17°C et 22°C

TEMPS LIBRE

Les élèves auront du temps libre en dehors de notre programme et seront responsables de leur propre sécurité pendant cette période.

PERMISSION DE PARTIR

S'il arrive que vous ayez besoin de vous absenter du programme, il est nécessaire d'obtenir la permission de la directrice du programme.

Envoyez votre demande à: explore@mohawkcollege.ca

TIQUES

Il y a un faible risque d'entrer en contact avec des tiques à Hamilton lors de sorties en nature.

Prenez les précautions appropriées lors de ce type de sortie.

Lire la suite ici.

Programme scolaire

LES COURS D'ANGLAIS

Les cours d'anglais ont lieu tous les matins de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi.

Chaque classe compte environ 20 élèves. Il y a cinq niveaux, du niveau débutant au niveau avancé.

Nos cours sont donnés par un personnel enseignant certifié ayant de l'expérience en enseignement de l'anglais langue seconde.

Le programme scolaire est constitué de cours de langue formels et informels.

Les leçons incluent :

- de la production orale
- de la compréhension de l'oral
- de la grammaire
- des expressions idiomatiques
- d'autres aspects linguistiques

L'accent est mis sur la communication orale dans le contexte culturel de l'Ontario.

Afin de répondre aux exigences du programme Explore, vous devrez assister à tous les cours et réussir les examens.

TEST DE CLASSEMENT

Avant votre arrivée, vous devrez effectuer un test d'anglais en ligne. Cela nous permettra de former les groupes.

Après votre arrivée, votre professeur évaluera vos compétences à l'oral et s'assurera que vous êtes placé dans le bon niveau.

Vous devez apporter vos propres fournitures scolaires en classe: un cartable, des feuilles et des stylos.

LES PRÉSENCES

Les présences seront notées au début de chaque cours. Un point sera déduit de votre note finale pour chaque absence non approuvée.

Après une absence non approuvée, vous rencontrerez le responsable pédagogique et des mesures disciplinaires seront prises.

OBTENTION DE CRÉDITS

Le Centre linguistique du Cégep de Jonquière est un établissement public reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES).

C'est la responsabilité de l'élève de vérifier auprès de l'établissement de son choix si des crédits seront accordés pour ce programme.

Vous pourrez obtenir un relevé de notes auprès du Centre linguistique du Cégep de Jonquière en faisant la demande par courriel. Coût : env. 20 $

centrelinguistique@cegepjonquiere.ca

LES EXAMENS D'ANGLAIS du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES).

Si vous devez reprendre l'examen d'**anglais** du MEES, vous pourrez **peut-être** le faire à Hamilton.

Les parents doivent nous envoyer un courriel à : explore@mohawkcollege.ca

La directrice communiquera ensuite avec la Direction de la sanction des études au ministère.

Pour toute autre reprise d'examen (français, histoire, etc.) vous devrez contacter votre commission scolaire.

Programme socioculturel

Chaque après-midi et fin de semaine, vous participerez à de nombreuses activités passionnantes!

PERSONNEL À L'ANIMATION

Une équipe dynamique et expérimentée d'animateurs veillera à votre bien-être et à votre intégration au programme.

Les membres de cette équipe seront vos guides lors des nombreux ateliers ainsi que vos chaperons lors des sorties. Le ratio est de 15 participants par animateur(trice).

Si vous avez des questions ou des inquiétudes pendant le programme, veuillez vous informer auprès du personnel à l'animation et une personne vous aidera!

ATELIERS

Vous participerez à deux ateliers pendant le programme. Les ateliers sont animés par l'équipe à l'animation et constituent un excellent moyen d'acquérir de nouvelles compétences!

Nous proposons une grande variété d'ateliers qui changent d'année en année.

Exemples d'ateliers passés:

- théâtre
- art visuel
- sport
- musique instrumentale
- musique vocale
- exploration de la nature
- science et technologie
- danse

SORTIES PÉDAGOGIQUES

Ces sorties obligatoires vous permettent d'exercer votre anglais en visitant les musées et les centres culturels locaux.

Exemples de sorties pédagogiques passées:

- Atelier de sensibilisation aux cultures autochtones
- Introduction au codage
- Tournée de développement durable à Hamilton
- Musée Battlefield House
- Musée de la vapeur et de la technologie de Hamilton
- Centre Culturel Woodland
- Château de Dundurn et son potager

ACTIVITÉS DE GROUPE

Si vous ne participez pas aux sorties facultatives prépayées, vous participerez à une activité amusante, comme visiter le centre commercial Lime Ridge, visiter le marché fermier de Hamilton ou suivre un cours de cuisine!

PRÉSENCES

Les présences sont notées au début de chaque activité obligatoire. Les activités obligatoires représentent 25 % de votre note finale.

Si vous manquez une activité obligatoire, vous rencontrerez le responsable pédagogique et des mesures disciplinaires seront prises.

SORTIES DU SAMEDI

Chaque samedi, les élèves visiteront une destination exceptionnelle telle que le centre-ville de Toronto, les chutes du Niagara, une plage locale ou un parc.

Activités optionnelles prépayées

Les forfaits se vendent rapidement! Il ne faut pas attendre pour les acheter.

https://langues-jonquiere.ca/fr/boutique-hamilton.html

Nous proposons aux élèves des excursions facultatives certains après-midis et les dimanches.

- Les activités proposées changent chaque année.
- Le prix des activités peut varier entre 20 $ et 150 $.
- Le coût comprend le transport, les frais d'entrée, l'équipement (si nécessaire) et la supervision.
- Vous pourrez en choisir une seule ou plusieurs.
- Vous pourrez sélectionner et acheter les forfaits en ligne dès que la programmation sera complétée.
- Veuillez visiter la «Boutique Hamilton» sur le site Web du Centre linguistique du Collège de Jonquière pour voir les options de cette année et les prix!

PAIEMENT

Ces activités doivent être payées à l'avance dans la «Boutique Hamilton» sur le site Web du Centre linguistique du Collège de Jonquière.

- Le paiement se fera par PayPal.
- PayPal vous enverra un reçu par courriel après avoir effectué le paiement.
- Veuillez conserver ce reçu.
- Si vous ne recevez pas de reçu, veuillez envoyer un courriel à : centrelinguistique@cegepjonquiere.ca
- Les remboursements ne seront pas disponibles après l'achat.

Voici une liste des activités que nous avons proposées dans le passé:

- Parc aquatique (Wild Waterworks)
- Magasin entrepôt (Niagara Outlet Mall)
- Parc d'amusement Canada's Wonderland
- La tour CN et l'Aquarium de Ripley
- Chute du Niagara
- Rafting (Grand River Rafting)
- Partie de football des Tiger Cats
- Combat à l'arc

2020 Explore Calendar - EXAMPLE

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
JULY 5 Arrival Day **1pm-9pm** Student check-in 9:30pm Quebec shuttle bus arrives at Mohawk (pre-paid)	**JULY 6** **9am-12:30pm** Class & Oral Tests 12:30-1:30pm:Lunch **1:30-4pm** Orientation & Workshop Intros	**JULY 7** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm:Lunch **1:30-4pm** Group Activity 1 **1:15-6pm** Wild Waterworks	**JULY 8** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 1-1	**JULY 9** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4:30pm** Educational Outing 1	**JULY 10** **9am-12:30pm** Class & Assembly 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4:30pm** Workshop 1-2 & Social	**JULY 11** **10am-4pm** Explore Hamilton Walking Tour
JULY 12 **8am-7pm** Optional: Canada's Wonderland	**JULY 13** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 1-3	**JULY 14** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4pm** Group Activity2 **1:15-5pm** Treetop Trekking (TBC)	**JULY 15** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 1-4	**JULY 16** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm:Lunch **1:30-4:30pm** Educational Outing 2	**JULY 17** **9am-12:30pm** Class & Assembly 12:30-1:30pm:Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 1-5	**JULY 18** **9am-5pm** Explore Niagara Falls Optional: Hornblower Boat Cruise
JULY 19 **10am-4pm** Optional: Niagara Outlet Mall	**JULY 20** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30pm-3:30pm** WorkshopExpo1 & workshopparties	**JULY 21** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4pm** Group Activity 3 **1:30-5pm** Archery Tag (TBC)	**JULY 22** **9am-12:30pm** MIDTERM EXAMS (final exams for 3 week students) 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** BattleExplore	**JULY 23** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4:30pm** Educational Outing 3	**JULY 24** **9am-12:30pm** Class & Assembly 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 2-1	**JULY 25** **9am-5pm** Explore Downtown Toronto Optional: CN Tower
JULY 26 **10am-4pm** Optional: Grand River Rafting 3 weekstudents fly home.	**JULY 27** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 2-2	**JULY 28** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 2-3	**JULY 29** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 2-4	**JULY 30** **9am-12:30pm** English Class 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-4:30pm** Educational Outing 4	**JULY 31** **9am-12:30pm** Class & Assembly 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop 2-5 **7pm -10pm** Hamilton Ti-Cats FootballGame(TBC)	**AUG 1** **9am-5pm** Beach day
AUG 2 **Free day!** (Raindatefor rafting)	**AUG 3** Civic Holiday **11am-5pm** Free Activity (TBD)	**AUG 4** **9am-12:30pm** FINAL WRITTEN EXAMS 12:30-1:30pm: Lunch **1:30-3:30pm** Workshop Expo 2 & workshop parties	**AUG 5** **9am-12:30pm** FINAL ORAL EXAMS 12:30-1:30pm Gala set-up **1:30-4:30pm** Lunch& Gala	**AUG 6** Departure Day Students leave Hamilton. **9:00 am** Quebec shuttle bus leaves Mohawk (pre-paid)		

***This calendar could change based on programming needs.**

Pink - mandatory activities

Blue - mandatory workshops

Green - optional, pre-paid activities

Orange - mandatory educational activities

EXAMPLE

Assurance

- Vous devez toujours avoir en votre possession votre carte d'assurance-maladie provinciale.
- Nous vous recommandons de communiquer avec votre compagnie d'assurance-maladie pour connaître précisément votre couverture.
- Si votre assurance n'est pas suffisante, n'hésitez pas à acheter une assurance supplémentaire au besoin.
- Vous pouvez consulter ce site Web pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la couverture santé.
- Mohawk College n'est pas responsable en cas de maladie ou d'accident. Assurez-vous de disposer des fonds nécessaires pour faire face à toute urgence médicale imprévue pouvant survenir pendant votre séjour.
- Mohawk College ne peut en aucun cas couvrir les frais médicaux ni prêter de l'argent aux élèves.
- MohawkCollegeseréserveledroitd'expulserune personne qui a fourni des renseignements incorrects sur la fiche d'inscription ou sur le formulaire médical.

CLINIQUE MÉDICALE DE MOHAWK COLLEGE

- Il y a une clinique médicale sur le campus.
- Les heures d'été varient.
- Les frais de consultation sont d'environ 60 $ et peuvent être remboursés par le gouvernement du Québec.

MÉDICAMENTS

- La prise de médicaments est la responsabilité de l'élève. Mohawk College n'assume aucune responsabilité pour l'achat ou l'administration de médicaments sur ordonnance ou en vente libre.
- Veuillez conserver vos médicaments dans votre bagage à main. Ne les mettez pas dans votre valise si vous voyagez en avion.
- **Assurez-vous de disposer d'une quantité suffisante de médicaments pour toute la durée du programme**.

DÉPENSES PERSONNELLES

- Prévoyez un budget suffisant pour éviter d'emprunter de l'argent à vos amis.
- Selon vos besoins personnels, ce montant peut varier entre 75 $ et 100 $ par semaine.
- Nous vous recommandons d'apporter une carte de débit au lieu de sommes importantes en espèces.
- Il y a des guichets automatiques bancaires sur le campus (Banque Scotia).

CODE VESTIMENTAIRE

- Nous nous attendons à ce que les élèves s'habillent de façon appropriée pour un environnement scolaire.
- Aucun message irrespectueux ni image violente ne seront tolérés.
- Le code vestimentaire sera appliqué de façon à ne discriminer aucun groupe.
- Les salles de classe seront climatisées, alors apportez un chandail!

Articles personnels à emporter

VÊTEMENTS

- pantalons longs, jeans, shorts, t-shirts, robes ou jupes, chaussettes et sous-vêtements
- veste ou pull léger pour les soirées et les salles de classe climatisées
- un imperméable
- chemises/pantalons de sport, chaussures de course et autres vêtements confortables d'entraînement/yoga
- pyjama confortable, peignoir, pantoufles
- maillot de bain, serviette de plage, chapeau, sandales
- une belle tenue pour le gala (vous n'êtes pas obligés d'apporter une tenue coûteuse)

N'OUBLIEZ PAS

- carte d'assurance-maladie provinciale
- carte d'étudiant (de votre école)
- les formulaires de décharge de responsabilités
- argent de poche
- votre sourire, sens de l'humour et beaucoup d'énergie! :)

AUTRES ARTICLES

- téléphone portable et chargeur
- ordinateur portable ou tablette et chargeur
- articles de toilette (shampoing, savon, déodorant, brosse à dents et dentifrice, serviette, etc.)
- crème solaire et insecticide (nécessaire pour les randonnées en nature, car il y a des tiques à Hamilton)
- fournitures scolaires: cahier à anneaux, papier ligné, stylos/ crayons, étui à crayons, sac à dos, dictionnaire anglais (facultatif)
- boîte à lunch et gourde

MÉDICAMENTS

- Acétaminophène (Tylenol) ou ibuprofène (Advil)
- Apportez tous les médicaments et prescriptions dont vous aurez besoin pendant tout le mois! (Par exemple, inhalateurs, Epi Pen, médicaments contre les allergies, etc.)
- Si vous prenez l'avion pour Hamilton, gardez sur vous en tout temps tous vos médicaments. Emportez-les à bord de l'avion dans votre bagage à main. Ne les placez pas dans vos valises.

Gymnase du campus (DBARC)

L'ABONNEMENT AU GYM

Mohawk College possède un centre de remise en forme moderne appelé : David Braley Athletic & Recreation Centre (DBARC).

Le centre sportif et de loisirs David Braley abrite 3 gymnases, un centre de remise en forme, un studio polyvalent et une piste couverte dans un espace de plus de 64 000 pieds carrés.

- Vous devez avoir **16 ans ou plus** pour acheter un abonnement.
- L'abonnement au gym est payé après votre arrivée. Coût : 10 - 20 $
- Vous devez porter des vêtements de sport appropriés lorsque vous utilisez les installations (espadrilles, shorts, pantalons de survêtement, t-shirts d'entraînement, etc.).
- Des casiers seront disponibles gratuitement.
- Tous les abonnements incluent l'accès au centre de fitness et aux cours de fitness en groupe.

Si vous souhaitez utiliser le gymnase, vous devez remplir le formulaire de décharge des responsabilités (ANNEXE B) et emportez-le à Hamilton.

Consultez le site web DBARC pour plus de renseignements:

www.mohawkcollege.ca/DBARC

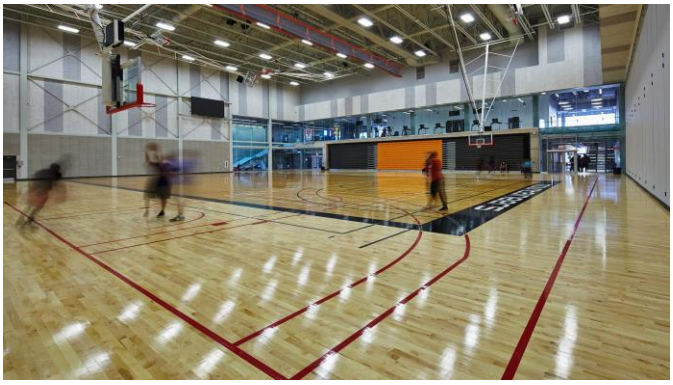

Règlement

COMMUNICATION EN ANGLAIS

Chaque élève a, certes, la responsabilité d'atteindre des objectifs d'apprentissage personnels, mais il a également une responsabilité à l'égard du groupe.

En effet, le fait de parler une langue autre que l'anglais risque d'empêcher les autres élèves de profiter pleinement de leur programme d'immersion.

C'est pourquoi, pour le bien de tous, vous devrez toujours vous exprimer en anglais!

Les élèves seront récompensés pour avoir toujours parlé anglais, pour avoir adopter une attitude positive et pour avoir participer activement aux cours et aux activités parascolaires.

Les élèves qui ne parlent pas anglais vont devoir rencontrer le responsable et seront pénalisés.

COUVRE-FEU

Pour votre sécurité, le couvre-feu doit être respecté. Si vous ne respectez pas le couvre-feu, vous pourriez être expulsé du programme.

Les élèves doivent dormir chez eux chaque nuit. Il est interdit d'aller dormir à la maison d'un autre élève ou ailleurs.

Les parents ne sont pas autorisés à exempter leur enfant d'activités obligatoires ni du couvre-feu.

Les élèves ne peuvent quitter la ville d'Hamilton à aucun moment sans l'autorisation écrite de la directrice Explore.

ARTICLES INTERDITS

Les articles suivants sont strictement interdits:

- le tabac
- les cigarettes
- l'alcool
- les e-cigarettes/vaporisateurs
- les drogues
- les armes

Les articles ci-dessus sont interdits aux jeunes en vertu des lois provinciales et fédérales.

La possession ou l'utilisation de ces articles entraînera l'expulsion du programme.

La Loi interdit également la fréquentation d'un bar à toute personne de moins de 19 ans. La police peut envoyer un mineur en prison le cas échéant.

CRIMINALITÉ

Vol à l'étalage : Les élèves coupables de vol à l'étalage seront renvoyés du programme.

Vandalisme : Les élèves seront tenus responsables de tout vandalisme commis pendant le programme et devront rembourser tous les frais.

CONSÉQUENCES

Des avertissements écrits seront remis aux élèves qui ne respectent pas les règlements ou qui adoptent un comportement inacceptable à l'école, à leur résidence ou pendant les activités.

Ces avertissements seront signés par le responsable du programme et par l'élève. Les raisons de l'avertissement y seront mentionnées et mises au dossier.

La conséquence dépendra de la gravité du comportement. Les conséquences possibles incluent:

- être privé de sortie
- écrire un court essai
- être expulsé du programme

EXPULSION

Les élèves qui désobéissent à la Loi pourraient se retrouver en prison. Enfreindre toute loi mènera automatiquement à l'expulsion du programme. Si un élève est exclu du programme, aucun remboursement ne sera effectué et l'élève ne terminera pas le programme. La décision de la directrice est définitive.

Code de conduite

OBJECTIF GÉNÉRAL

Les programmes de langues officielles comme Explore et Destination Clic permettent aux élèves d'améliorer leurs compétences linguistiques et de découvrir la culture d'une autre région du Canada en suivant des cours, en rencontrant des gens des quatre coins du pays eten échangeant des idées dans un cadre stimulant.

- Le but du *Code de conduite de l'élève* est de s'assurer que tous bénéficient de la meilleure expérience possible et profitent au maximum de leur milieu d'apprentissage. Il vise à permettre l'exercice des droits de chacun dans le respect des obligations auxquelles ils sont assujettis et à instaurer un environnement propice à l'épanouissement de tous et exempt de discrimination et harcèlement.

Les principes directeurs qu'il définit cherchent avant tout à maintenir et à encourager la participation respectueuse de tous les élèves aux programmes et à prévenir la discrimination et le harcèlement dans tous les aspects de l'échange. Le code s'inscrit dans les valeurs et les exigences des programmes de langues officielles et définit les règles de conduite de chaque élève.

La prémisse fondamentale du présent Code de conduite infère que l'exercice des droits de chacun repose sur des intentions justes, respectueuses et empreintes de bonne foi.

Ce code s'applique aux élèves des programmes de langues officielles ainsi qu'aux élèves indépendants qui participent au programme.

DÉFINITIONS

Accommodement
Dans le présent document, le terme « accommodement » renvoie à l'obligation de respecter la dignité de toute personne qui, vu ses besoins particuliers, demande un aménagement à certaines façons de faire afin de participer pleinement au programme.

Établissement
Les termes « établissement », « établissement d'enseignement » et « établissement d'accueil » renvoient à l'université, au collège ou au cégep fréquenté durant l'échange. Les élèves ont accès à toutes les ressources de l'établissement. De ce fait, ils sont tenus de respecter, en plus du présent Code de conduite, l'ensemble des règlements, politiques et procédures en vigueur dans l'établissement d'accueil.

Élève
Le terme « élève » fait référence à toutes les personnes inscrites pour participer au programme Explore ou Destination Clic.

Personnel
Désigne tout individu employé, nommé ou engagé pour œuvrer dans le cadre des programmes Explore et Destination Clic, indépendamment du niveau, du poste ou de l'affiliation syndicale. Ceci inclut, sans toutefois s'y limiter, le personnel affecté à la direction ou à la coordination, le personnel administratif et de soutien, les membres du corps professoral et le personnel d'éducation, le personnel affecté à l'animation.

Programmes de langues officielles
Le terme « programmes de langues officielles » (ou « programmes » tout court) renvoie aux programmes du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et inclut Explore, Destination Clic et Odyssée.

CHAMP D'APPLICATION

- Le *Code de conduite de l'élève* s'applique à tous les élèves des programmes Explore et Destination Clic ainsi qu'aux élèves indépendants qui participent à ces programmes.
- Le *Code de conduite de l'élève* s'applique à tous les cours, événements et activités prévus au calendrier du programme, et ce, peu importe que ces activités se déroulent, à l'extérieur des murs de l'établissement et en dehors de l'horaire habituel.
- Le *Code de conduite de l'élève* s'applique aussi aux élèves sur les lieux d'hébergement, et ce, pendant toute la durée du programme. Quel que soit le lieu de séjour, il est impératif de respecter en tout temps les autres élèves, les colocataires et les membres de la famille d'accueil, ainsi que les biens d'autrui.
- Le *Code de conduite de l'élève* complète et renforce les autres politiques, directives et pratiques exemplaires des programmes de langues officielles. Pendant la durée de leur séjour et de leur programme, les élèves sont tenus de respecter l'ensemble des règlements, politiques et procédures de l'établissement fréquenté, les règles du lieu d'hébergement, ainsi que l'ensemble des lois municipales, provinciales, territoriales et fédérales applicables.

RÈGLES DE BASE

1. HORAIRES, COURS ET ACTIVITÉS

- Les élèves sont tenus de respecter la politique sur l'utilisation de la langue cible de l'établissement d'enseignement.
- Les élèves sont tenus de respecter les dates d'arrivée et de départ fixées par l'établissement d'enseignement. Les arrivées tardives et les départs anticipés sont interdits sans autorisation préalable. Respecter l'horaire et le calendrier des cours et des activités, c'est aussi respecter les autres élèves et les membres du personnel. Les cours et activités organisées exigent de tous une participation active et une préparation complète.
- Dans l'éventualité où un élève est incapable de faire un travail ou de se présenter en classe, il doit communiquer avec le personnel affecté à la direction ou à la coordination du programme ou le personnel rattaché au programme pour l'en informer et connaitre la marche à suivre dans les circonstances.
- Tout élève a le droit de demander un accommodement fondé sur ses besoins d'apprentissage ou sur un des motifs prévus à la Charte des droits et libertés de la personne (voir Annexe 3). Quelle que soit la nature de l'accommodement, il est impératif d'aviser par écrit le personnel rattaché au programme le plus rapidement possible afin que les mesures adéquates puissent être mises en place. Tout élève peut aussi demander un accommodement au personnel enseignant. Dans ce cas, l'accommodement sera traité dans le respect des procédures de l'établissement fréquenté. Afin de permettre à l'établissement fréquenté de répondre adéquatement à la demande et de déployer l'ensemble des ressources appropriées en temps utile, l'élève est invité à formuler une telle demande avant le début du programme ou à défaut, le plus promptement possible.
- Les activités du programme tenues pendant la soirée ou la fin de semaine font partie de l'expérience d'apprentissage et sont également assujetties au Code de conduite de l'élève.

2. HÉBERGEMENT

- Tous les élèves ont droit à un lieu d'hébergement empreint de respect et exempt de discrimination, de harcèlement et de violence. Toute situation susceptible de compromettre ce droit doit être rapportée par l'élève au personnel approprié rattaché au programme.
- Il incombe à tous les élèves de maintenir un climat exempt de discrimination et de harcèlement. Chaque individu doit s'abstenir de harceler, de malmener ou d'intimider ses colocataires, les autres individus ou les membres de la famille hôte. Ceci inclut notamment, mais non limitativement l'intimidation ou le harcèlement verbal, physique, social, psychologique, sexuel ou virtuel.
- Les élèves nécessitant un accommodement quant à l'hébergement doivent le signifier clairement à l'inscription. En plus de l'hébergement, les élèves doivent tenir compte de l'établissement, de l'emplacement géographique et de l'accès aux biens et services de la ville d'échange souhaitée pendant l'inscription.
- Tous les élèves sont tenus de respecter les règles fixées par la résidence de l'établissement ou la famille hôte.

3. COMPORTEMENTS INACCEPTABLES (ÉLÈVES)

Discrimination	Tout comportement explicite ou implicite ayant pour effet d'exclure un individu, intentionnellement ou non, de le traiter différemment ou de l'isoler, sur la base de stéréotypes, de préjugés ou d'autres suppositions.
Harcèlement	Toute conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés et qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'un individu et entraînent pour celui-ci, un environnement néfaste. Le harcèlement psychologique comprend une telle conduite lorsqu'elle se manifeste par de telles paroles, de tels actes ou de tels gestes à caractère sexuel. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour l'individu (*Référence à l'article 81.18 de la *Loi sur les normes du travail*). Le harcèlement peut notamment être verbal, psychologique, physique ou virtuel et se traduire par des commentaires, des menaces, des blagues, un regard, un contact physique, du vandalisme, la propagation de rumeurs, la divulgation de renseignements personnels sans consentement préalable, ainsi que de l'intimidation.
Harcèlement sexuel	Propos et actes malvenus ou indésirables à connotation sexuelle ou genrée. Le harcèlement sexuel peut notamment, mais non limitativement porter sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre. En sus des exemples ci-haut énoncés, le harcèlement sexuel, peut aussi découler d'invitation ou de sollicitation persistantes à l'égard de rendez-vous, de rencontres, ou de faveurs, d'énonciation ou diffusion à l'égard de prouesses sexuelles, utilisation des médias sociaux ou de messages textes à des fins de transmission ou de diffusion de contenu pornographique, d'images, de photos, de vidéos ou de propositions.
Intimidation	Comportements ou propos qui consistent notamment, mais non limitativement à humilier, à intimider, à menacer, à dénigrer ou à isoler des élèves ou d'autres individus, y compris les membres du personnel ou d'autres élèves de l'établissement.
Cyberintimidation	Utilisation des médias sociaux, d'un téléphone intelligent ou d'autres appareils pour diffuser des courriels, des messages textes ou des images visant à harceler un autre individu ou un groupe d'individus.
Agression sexuelle	Tout incident lié à des propos à connotation sexuelle et à des contacts sexuels non désirés, y compris les attouchements, la traque, les menaces, la séquestration ou les agressions physiques.
Agression physique	Recours intentionnel à la force auprès d'un individu sans son consentement ou menace d'employer une telle force contre un individu.
Dommages matériels	Dommages ou destruction causés intentionnellement ou par négligence aux biens et au matériel du programme, de l'établissement, de la résidence, de la famille hôte ou des autres élèves (y compris le vandalisme et les graffitis).
Contravention	Tout acte allant à l'encontre des lois municipales, provinciales, territoriales ou fédérales, des règles et procédures du programme de celles de l'établissement d'accueil.

Alcool et drogue

Constitue de plus une contravention, le fait de mettre les autres élèves, les membres du personnel ou toute autre personne en danger par quelque moyen que ce soit, notamment par l'utilisation d'une arme ou de substances interdites, par le fait d'encourager ou d'appuyer toute conduite autrement interdite.

Toute consommation ou possession d'alcool, de cannabis, de drogue, ou de médicaments est interdite, dans les locaux ou sur les lieux de l'établissement pendant les heures du programme et des activités, y compris dans les zones où elle n'est pas permise. Est également proscrit, le fait d'être sous l'influence de telles substances. Toute consommation de médicaments à des fins autres que celles auxquelles ils sont destinés ou tout usage ne respectant pas la prescription formulée constitue également un comportement prohibé au sens du présent code.
Toute distribution à une personne n'ayant pas l'âge légal de consommer, tout acte susceptible d'inciter un individu à consommer une substance sans son consentement ou d'autrement l'inviter à contrevenir à une loi, règle ou politique en vigueur constitue une contravention au sens du présent Code de conduite.

Les notions de discrimination et de harcèlement varient d'une province ou d'un territoire à l'autre. Consultez les lois pertinentes sur les droits de la personne de la province ou du territoire où se trouve l'établissement que vous fréquenterez.

4. RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS

- Dans le cadre du programme, les élèves sont encouragés à exprimer avec respect leurs idées et leurs opinions, tout en considérant celles des autres.
- Tout élève croyant être l'objet de discrimination, de harcèlement ou intimidation est fortement encouragé à rapporter les faits et à dénoncer au personnel rattaché au programme la situation vécue afin que les mesures adéquates puissent être entreprises. L'analyse et le traitement de la situation dénoncée seront effectués avec diligence et dans le respect des règles et procédures applicables.
- Il est vivement recommandé aux élèves de régler leurs différends de façon respectueuse et/ou de demander l'assistance d'une personne de confiance rattachée au programme. Le fait d'alimenter des rumeurs ou des potins, d'intimider ou de poser tout autre geste inapproprié, par le biais des réseaux sociaux ou d'autres plateformes de communication, est à proscrire et peut être assimilé, dans les circonstances, à un acte de représailles ou de harcèlement.

5. CONFIDENTIALITÉ

- Le respect de la confidentialité et des droits des autres élèves revêt un caractère de grande importance. Dans ce contexte, il est impératif de faire preuve de discrétion et de respecter la confidentialité des récits, des expériences et des renseignements personnels communiqués en toute confiance pendant le programme.
- Dans l'éventualité où un élève manifeste le désir de formuler une plainte ou d'obtenir un règlement, les autres individus concernés en seront informés suivant ce que requis, conformément aux politiques de l'établissement et aux principes de justice naturelle.

6. SANCTIONS

- Toute contravention au présent Code de conduite par l'élève est susceptible de générer l'imposition de mesures pouvant aller jusqu'à son expulsion ou son renvoi du programme.
- Les règlements et autres procédures de l'établissement d'accueil font partie intégrante du présent Code de conduite et les élèves s'engagent à les respecter.
- En ce sens, toute contravention au présent Code de conduite est également susceptible de constituer une contravention aux politiques de l'établissement d'accueil. En pareil cas, ce sont les politiques et/ou procédures de l'établissement d'accueil qui s'appliquent.
- Tout acte de représailles auprès d'un élève ayant porté plainte, dénoncé ou agi comme témoin dans une affaire de plainte constitue une contravention au présent Code de conduite et est susceptible de conduire à l'imposition de mesures.

CONTRAT DE L'ÉLÈVE – CODE DE CONDUITE
Veuillez SVP lire attentivement avant de signer.

Afin de me permettre d'atteindre le plus positivement et efficacement possible les objectifs du séjour linguistique à Hamilton, je soussigné(e), **_____ (nom de l'élève)** reconnais avoir lu attentivement le *Guide de l'étudiant boursier québécois et le Code de conduite de l'élève* au Programme. Je comprends que le Code de conduite a été élaboré pour le bien commun et dans le respect de chacun. J'en comprends bien le sens et prends l'engagement ferme de m'y conformer et de respecter chacun des engagements qui y sont stipulés.

Je comprends que le défaut de me conformer au Code de conduite ou le défaut de me conformer aux lois et règlements en vigueur dans mon pays, ma province et ma ville d'accueil ou, encore, le fait de poser tout acte par négligence, omission ou témérité et susceptible de porter atteinte à mon intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui, pourra justifier la direction du Programme ou toute autre personne désignée à cette fin à me rencontrer et à m'imposer une sanction pouvant mener à mon renvoi ou expulsion du Programme.

Je comprends que si je suis renvoyé(e) du Programme, je ne pourrai recevoir d'attestation de participation. En pareilles circonstances, je devrai quitter l'établissement et retourner chez moi le plus rapidement possible et assumer moi-même tous les frais de transport et autres frais inhérents à mon retour. De même, j'accepte de rembourser tous les frais résultant des bris que je pourrais causer.

ÉLÈVE MINEUR

Je comprends que le défaut de me conformer au Code de conduite ou le défaut de me conformer aux lois et règlements en vigueur dans mon pays, ma province et ma ville d'accueil ou, encore, le fait de poser tout acte par négligence, omission ou témérité et susceptible de porter atteinte à mon intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui, pourra justifier la direction du Programme ou toute autre personne désignée à cette fin à en aviser mes parents ou mon tuteur, à me rencontrer et à m'imposer une sanction pouvant mener à mon renvoi ou expulsion du Programme.

Je comprends que si je suis renvoyé(e) du Programme, je ne pourrai recevoir d'attestation de participation. En pareilles circonstances, je devrai quitter l'établissement et retourner chez moi le plus rapidement possible et assumer moi-même tous les frais de transport et autres frais inhérents à mon retour. De même, j'accepte de rembourser tous les frais résultant des bris que je pourrais causer.

Signature de l'élève :	**Date :**

PARENTS OU TUTEUR JURIDIQUE (Élève de moins de 18 ans)

Je soussigné(e) _____(nom), mère/père/tuteur de _____ **(nom de l'élève)** reconnais avoir lu attentivement le *Guide de l'étudiant boursier québécois et le Code de conduite de l'élève* et en avoir discuté avec l'élève. Je reconnais le bien-fondé du Code de conduite. Je m'engage à ce que mon enfant ou pupille respecte intégralement le Code de conduite et j'appuie Mohawk College en ce sens. Je reconnais que le non-respect du Code de conduite peut entraîner des sanctions pouvant mener au renvoi de l'élève du Programme. J'accepte de payer, pour et au nom de l'élève, toute somme d'argent que l'élève aura négligé ou refusé de payer.

Je soussigné(e), reconnais que l'information fournie par moi-même ou mon enfant lors de l'inscription est complète, véridique et transmise en toute bonne foi. Je comprends que le fait d'omettre la communication et la divulgation d'informations importantes et pertinentes risque de compromettre la participation de mon enfant ou pupille au programme et mener à son renvoi ou expulsion.

Je soussigné(e), reconnais que la direction du Programme a le droit et est responsable d'agir dans l'intérêt du Programme. Je comprends qu'en cas de renvoi, aucun diplôme final ne sera délivré à l'élève. Je suis conscient qu'en cas de renvoi, les parents sont informés par téléphone ou par courrier électronique et l'élève doit quitter le Campus le plus rapidement possible.

Signature du parent/tuteur:	**Date:**

Si un(e) participant(e) ne respecte pas le Code de conduite, il(elle) fera l'objet de mesures disciplinaires et pourra être exclu(e) du programme.

Si un élève est renvoyé, il doit rentrer chez lui et payer ses propres frais de transport. Aucun remboursement ne sera effectué. L'élève ne recevra pas de certificat de participation.

La décision de la directrice est finale.

Coordonnées

1) Coordonnées du Centre Linguistiquedu CollègedeJonquière

Pour toute question concernant l'inscription au programme, veuillez vous adresser au Centre Linguistique du Collège de Jonquière :

centrelinguistique@cegepjonquiere.ca

Téléphone : 418 542-0352 ou 1 800 622-0352

2) Coordonnées du Programme Explore à MohawkCollege

À partir du mois de mai :

explore@mohawkcollege.ca

Téléphone/SMS : +1 905 870-2670

Ce numéro sera surveillé quotidiennement, à partir du mois de mai et tout au long du programme.

3)Réseaudes famillesh ôtesau Canada (CHN)

hamiltoninfo@canadahomestaynetwork.ca

Téléphone : 1 877 441-4443

Des membres du personnel de Canada Homestay Network seront sur place pour aider les élèves pendant le programme Explore. Leurs disponibilités seront annoncées au début du programme.

4) Numéros d'urgence

Police/Ambulance/Incendie : 9-1-1

Sécurité du Mohawk College:

905 574-5111

AU PLAISIR DE VOUS VOIR EN JUILLET!

Annexe A

DAVID BRALEY
ATHLETIC & RECREATION CENTRE

mountaineers

Le Centre sportif et récréatif David Braley
Contrat d'adhésion

Bienvenue et merci d'avoir choisi le Centre sportif et récréatif David Braley! Veuillez lire et fournir les renseignements suivants. Une copie vous sera remise.

Élève Explore : ____

Prénom :_____ **Nom :** _____

Adresse :_____ **N° d'unité/d'appart. :** _____

Ville :_____ **Code postal :** _____

N° de téléphone : _____ **Autre n° de téléphone :** _____

Date de naissance : (J/M/A) :_____ **Matricule étudiant de Mohawk :** _____

Adresse courriel : _____

Nom de la personne à joindre en cas d'urgence :_____ **Relation :** _____

N° de téléphone personne à joindre en cas d'urgence : _____

VEUILLEZ LIRE CE QUI SUIT ET COCHER LES CASES PRÉVUES À CET EFFET : Je comprends parfaitement que les activités récréatives comportent des risques et que la participation à une activité récréative peut entraîner une perte de vie ou des dommages corporels ou matériels.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ : En contrepartie des services fournis par le Mohawk College pour me permettre (et/ou mon enfant) de participer à ces activités, je dégage par la présente l'Organisation, ses représentants, successeurs et ayants droit de toute responsabilité ou réclamation en cas de blessure, maladie, décès ou dommage me touchant (et/ou touchant mon enfant) ou touchant ma propriété qui découlerait de, ou serait lié d'une quelconque façon à, ma participation (et/ou celle de mon enfant) à ces activités.

LA RECONNAISSANCE ET LA RESPONSABILITÉ DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES : Je reconnais qu'en tant qu'utilisateur du centre DBARC, la sécurité et l'esprit sportif sont ma responsabilité. À ce titre, je reconnais que la connaissance et l'identification des blessures et des commotions cérébrales sont essentielles à mon bien-être et à celui de mes pairs. Je comprends qu'il n'y aura aucune tolérance pour les comportements qui présentent un risque élevé de causer une commotion cérébrale. De plus, je respecterai les autres membres et les autres mécènes du DBARC - en particulier ceux qui se trouvent dans une position vulnérable - et éviterai autant que possible tout contact avec cette personne. Si je soupçonne qu'un de mes pairs ou moi-même avons subi une commotion cérébrale, j'arrêterai immédiatement l'activité et alerterai le personnel sur place. Je comprends que le fait de continuer à jouer avec une commotion cérébrale suspectée augmente mon risque de symptômes de commotion plus graves et plus durables, ainsi que celui de subir d'autres blessures. Je comprends que des impacts multiples sur le cerveau peuvent avoir un effet sur mes capacités cognitives et que des impacts multiples en succession rapide peuvent amplifier les répercussions négatives d'une commotion cérébrale et culminer en un risque de perte de capacité cognitive ou de vie.

ANNULATION : Je comprends que pour annuler mon adhésion, je dois remplir un formulaire d'annulation au comptoir de l'adhésion en donnant un préavis de 30 jours pour résilier mon adhésion.

CONDITIONS D'ADHÉSION : J'ai lu, je comprends et j'accepte librement les conditions d'adhésion énoncées au verso du présent contrat.

_____ _____

Nom de la personne ou de l'élève **Date**

_____ _____

Signature de la personne ou de l'élève **Signature du témoin**

_____ _____

Signature du parent/tuteur
(Si l'élève *ou* la personne est âgé de moins de 18 ans) **Signature du témoin**

Le Centre sportif et récréatif David Braley
Conditions d'adhésion

Élèves à temps plein et à temps partiel ayant payé des frais d'inscription : Les élèves du Mohawk College qui ont payé leurs *frais d'inscription au Centre sportif et récréatif David Braley* et leurs *frais d'inscription au Centre athlétique* peuvent bénéficier d'une adhésion au *Centre sportif et récréatif David Braley* uniquement pour la période de cotisation qu'ils ont payée. Veuillez communiquer avec un représentant du *Centre sportif et récréatif David Braley* pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais d'adhésion payés par les élèves ainsi que sur les autres options d'adhésion.

Règles, règlements et annexes relatifs aux installations du Centre DBARC : Le membre accepte de se conformer à tous les règlements, règles, procédures et horaires du *Centre sportif et récréatif David Braley*. La direction se réserve le droit de modifier ces règles, règlements, procédures et annexes sans préavis. L'utilisation abusive de cette adhésion ou de l'une de ses installations et de son équipement peut entraîner la révocation de l'adhésion.

Énoncé de conduite du Centre DBARC : *Le Centre sportif et récréatif David Braley* est une installation dont profitent les élèves, le personnel, les professeurs, les anciens élèves et la communauté! Nous sommes tous ensemble membres du DBARC. Nos valeurs guident nos actions et nos décisions afin que nous soyons prêts pour l'avenir, toujours prêts à tirer des enseignements pour la vie. Nous nous engageons ensemble à respecter les procédures de conduite du centre de conditionnement physique et du gymnase du DBARC comme cela est indiqué dans l'installation.

Carte d'accès : Tous les membres doivent détenir une carte OneCard valide du Mohawk College pour avoir accès au *Centre sportif et récréatif David Braley*. Si la OneCard du membre est perdue ou endommagée, l'accès lui sera accordé une seule fois, avec une pièce d'identité appropriée, mais il devra renouveler sa OneCard avant sa prochaine visite et sera responsable de tous les frais engagés.

Objets personnels, nourriture et musique : Il est interdit d'apporter des articles personnels, y compris des sacs de sport, dans les sections du gymnase ou du centre de conditionnement physique du DBARC. À l'exception des bouteilles d'eau refermables, il est interdit de consommer de la nourriture ou des boissons. Les membres doivent utiliser des écouteurs lorsqu'ils écoutent de la musique sur leurs appareils personnels. Les membres sont priés de s'abstenir d'apporter des objets de valeur dans les locaux. *Le Centre sportif et récréatif David Braley* et ses exploitants ne sont pas responsables des biens qui pourraient être perdus, volés ou endommagés. Les membres respecteront les procédures affichées pour le gymnase et le centre de conditionnement physique.

Vestiaires : Des vestiaires de jour sont fournis gratuitement pour l'utilisation et le confort de tous les membres. Il incombe aux utilisateurs d'apporter leur propre cadenas. La direction enlèvera pendant la nuit tous les articles laissés dans un vestiaire prévu pour une utilisation de jour.

Code vestimentaire : La tenue de sport est de rigueur. Tous les membres doivent porter des vêtements et des chaussures de sport appropriés. Un chandail doit être porté en tout temps. Des chaussures de sport d'intérieur doivent être portées en tout temps, sauf pour les cours de yoga.

Occasions spéciales/fermetures des installations du DBARC : Le membre comprend que le centre de conditionnement physique ou les gymnases peuvent être fermés ou non accessibles en raison d'événements ou de circonstances spéciales. La direction se réserve le droit de limiter l'utilisation du centre de conditionnement physique ou du gymnase lors d'occasions spéciales.

Annulations de programmes : *Le Centre sportif et récréatif David Braley* se réserve le droit d'annuler tout programme ou activité sans préavis aux membres ou aux participants au programme.

Limite d'âge : L'adhésion au Centre sportif et récréatif David Braley est offerte aux adultes de 16 ans et plus ou aux élèves inscrits, à moins de participer à un programme spécial supervisé.

Modification des renseignements : Les membres doivent aviser le Bureau des membres par écrit dans les trente (30) jours qui suivent toute modification de leur nom ou de leurs coordonnées.

LISTE DE CONTRÔLE

Date limite d'inscription : vendredi 3 avril 2020

- Lisez l'intégralité du guide de l'élève, y compris le code de conduite.
- Imprimez le Contrat de l'élève (pages 23-24) signez-le et envoyez-le par courriel à: immersion@cegepjonquiere.ca – inscrivez dans l'objet : Contrat Hamilton + nom complet de l'élève
- Remplissez l'inscription en ligne!
  https://langues-jonquiere.ca/fr/anglais-a-hamilton.html
- Réservez votre transport (voir p. 6-7).
- Payez le laissez-passer de bus HSR/carte Presto (voir p. 10).
  https://langues-jonquiere.ca/fr/boutique-hamilton.html
- Payez toutes les activités optionnelles prépayées qui vous intéressent (voir p. 13).
- Faites le test de classement en anglais en ligne.
  https://www.proprofs.com/quiz-school/story.php?title=2020-placement-test-hamilton-campusmo
- Signez le formulaire de décharge de responsabilité si vous voulez utiliser le gymnase (DBARC). Apportez votre formulaire signé à Hamilton (voir Annexe A).
- Suivez-nous sur Instagram: explore.hamilton
- Faites vos valises et préparez-vous pour un été extraordinaire!

Instagram : explore.hamilton

Coordonnées du Centre Linguistique du Collège de Jonquière

immersion@cegepjonquiere.ca

Téléphone : 418 542-0352 ou 1 800 622-0352

https://langues-jonquiere.ca/fr/anglais-a-hamilton.html

Coordonnées du Programme Explore à Mohawk College

(à partir du mois de mai)

explore@mohawkcollege.ca

Téléphone /SMS : 905 870-2670

www.mohawkcollege.ca/summerprogram